

LE TEMPS

exposition Vendredi 6 mai 2011

La collection Gandur à l'épreuve du public

Par **Laurent Wolf**

Le Musée Rath de Genève présente une centaine de tableaux abstraits européens qui appartiennent à la Fondation Gandur pour l'art et seront donnés en dépôt au Musée d'art et d'histoire après son agrandissement

Le Musée Rath de Genève présente Les sujets de l'abstraction, une exposition qui est un double événement. C'est la première fois qu'est présenté de manière cohérente et complète l'un des mouvements artistiques les plus influents en Europe dans les années 1945-1960, mouvement qui a connu son heure de gloire en Suisse romande et qui a été classé sous des noms divers: abstraction lyrique, informel, expressionnisme abstrait.

C'est aussi la première fois que l'on va pouvoir prendre la mesure d'un patrimoine pictural destiné à entrer dans les collections permanentes du Musée d'art et d'histoire genevois (MAH) quand seront terminés ses travaux d'agrandissement.

Cette exposition présente une centaine des tableaux sur les 350 environ que compte la collection de Jean-Claude Gandur, principalement consacrée à l'art abstrait européen de l'après-guerre. C'est l'ensemble le plus considérable au monde, avec celui du Centre Pompidou à Paris. On y rencontre les noms de Pierre Soulages, Georges Mathieu, Hans Hartung, Jean Bazaine, Alfred Manessier, Jean Fautrier, Nicolas de Staël, du Suisse Georges Schneider, ou encore de Tapiès, Fontana, Dubuffet et de la plupart des acteurs de cette période hyperactive.

Jean-Claude Gandur, homme d'affaires suisse d'origine égyptienne, a fait fortune en milliards dans l'exploration et l'exploitation pétrolière, notamment en Irak et au Nigeria.

Ces peintures appartiennent désormais à la Fondation Gandur pour l'art (FGA), où elles côtoient plus de 800 sculptures et objets de l'antiquité (déjà présentés au Musée Rath en 2001 sous le titre Reflets du divin), et de l'art décoratif du XVIIIe siècle ainsi que des objets du Moyen Age.

En 2001, la FGA a passé un accord de dépôt pour une période de 99 ans avec le musée genevois. Cet accord porte sur l'ensemble du patrimoine de la fondation et sur une clause d'exposition garantissant que les œuvres seront accessibles au public, au moins pour partie.

Au moment de la signature de cet accord, Jean-Claude Gandur s'est engagé à hauteur de 20 millions de francs dans le projet d'agrandissement du musée et il a en outre promis de compléter la part de fonds privés (la moitié de l'investissement total de 80 à 100 millions) si elle n'était pas trouvée jusqu'au lancement des travaux. Il n'en a pas fallu plus pour que le mécène soit accusé d'«acheter» le droit d'exposer ses collections dans un musée public prestigieux afin de les valoriser alors que, tout appartenant à la fondation, il ne peut plus disposer personnellement de cette plus-value

hypothétique.

L'exposition Les sujets de l'abstraction, qui sera aussi présentée l'hiver prochain au Musée Fabre de Montpellier, est l'occasion de se demander si le MAH a eu raison d'accepter pareil dépôt et si ces tableaux méritent de figurer sur un parcours où l'on trouve le Retable de Saint-Pierre de Konrad Witz (XVe siècle), les pastels de Jean-Etienne Liotard (XVIIIe siècle) ou les paysages de Ferdinand Hodler (XXe siècle). Pour le savoir, il faut répondre à deux questions. Premièrement, quelle est l'importance de l'art abstrait européen de l'après-guerre? Deuxièmement, quelle est la qualité artistique et historique des tableaux de la collection Gandur?

Après la Seconde Guerre mondiale et jusqu'à la fin des années 1950, Paris est encore la capitale mondiale de l'art. La concurrence est féroce. Les partisans de la figuration s'opposent à ceux de l'abstraction; et cette dernière se développe à une vitesse vertigineuse. Au même moment, un courant abstrait se développe et triomphe aux Etats-Unis (avec Pollock et Rothko par exemple) où une partie de la critique ne jure plus que par le dynamisme de la peinture américaine et crie au déclin de l'Europe. Les événements finiront par lui donner raison. Au début des années 1960, l'expressionnisme abstrait américain s'impose sur le marché et dans les musées internationaux. Les nouveaux courants – pop art, performance, nouveau réalisme, nouvelle figuration, etc. – éclipsent brutalement l'abstraction parisienne.

A partir de cette époque, un récit se répand pour longtemps sur la scène internationale et relègue dans l'ombre de nombreux artistes européens qui appartiendraient déjà au passé, resteraient englués dans une vieille tradition picturale et n'auraient ni l'énergie ni l'invention des Américains. Comme l'explique Eric de Chassey, son commissaire, Les sujets de l'abstraction ne vise pas à déclasser l'art américain au profit de l'art parisien, mais à montrer que ce dernier ne mérite pas la réputation dont il souffre depuis près d'un demi-siècle.

L'exposition du Musée Rath est construite comme un parcours historique. Pour commencer l'art des années 1940, une peinture abstraite où affleurent encore la figuration et une organisation héritée des paysages de Cézanne. Puis un investissement expressif de plus en plus radical par le geste, les traits, la couleur. Enfin une manière d'occuper l'espace de la toile qui n'a rien à envier au gigantisme des peintures américaines. Avec quatre grandes figures, Mathieu, Soulages, Hartung et Schneider.

Quand passent les désastres de la guerre, l'art doit chaque fois se redéfinir, retrouver un souffle et un rôle. Ce fut le cas après 1914–1918. Ce fut le cas après 1945. Peu importe que ce soit à Paris ou à New York, les artistes ont dû Repartir de zéro, titre choisi par Eric de Chassey pour une exposition à Lyon en 2008. L'exposition du Musée Rath témoigne de cet effort, elle témoigne aussi de sa réussite grâce à quelques toiles éblouissantes qui mériteraient de figurer dans les plus grands musées du monde.

«Les sujets de l'abstraction, peinture non figurative de la seconde école de Paris (1946–1962), 101 chefs-d'œuvre de la Fondation Gandur pour l'art». Musée Rath, place Neuve, Genève. Rens. 022 418 33 40 et www.mah.ville-ge.ch. Ouvert tous les jours sauf lundi de 10 à 18h (mercredi de 10 à 20h). Jusqu'au 14 août.

LE TEMPS © 2012 Le Temps SA